

Une voie de choix



Journal municipal

Mai 2026





Table des matières

Informations générales	3
Répertoire	4
L'équipe municipale	4
Organismes	4
Résumé de la séance du conseil	5
Services municipaux / Autres nouvelles	6
Bureau municipal fermé	6
Poules urbaines - Vidange installation septique.....	6
Demande de permis	6
Utilisation de l'eau potable.....	7
Offre d'emploi.....	8
Le retour du défi des pissenlits - Assainissement des eaux usées	9
Loisirs, culture et vie communautaire	10
Calendrier des activités - Sentiers de la Base de Plein Air	10
Optique Portneuf	10
Journée de l'arbre et vente de livres - Tennis	11
Marché au puces	12
Appel aux bénévoles - Fête nationale du Québec.....	12
Local 0-5 ans en libre accès - Boîtes à livres - Je tricote au quai	13
Hommage aux bénévoles.....	14
Retour sur les événements	16
Bibliothèque	17
Local des jeunes	17
Activités des organismes.....	18
Divers	19

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture. Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».

Informations générales



HÔTEL DE VILLE

655-A, Avenue de l'Église, Portneuf (Québec) G0A 2Y0

Téléphone : 418 286-3844

Courriel : info@villedeportneuf.com

HEURES D'OUVERTURE*

Lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 9 h à 13 h

*Lors des journées fériées, l'horaire peut varier.

Pour rencontrer l'équipe municipale en dehors des heures d'ouverture, communiquez avec nous.

RESPONSABILITÉS ET COMITÉS

Mario Alain MAIRE maire@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Finances• Préfet de la MRC de Portneuf	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines• Voirie, Aqueduc, Égout
Jean Monfet CONSEILLER AU POSTE #1 jean.monfet@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Maire suppléant• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne• Régie portneuvoise de protection incendie (substitut)	<ul style="list-style-type: none">• Finances• Ressources humaines• Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)
Yves Savard CONSEILLER AU POSTE #2 yves.savard@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Récolo (substitut)• Ressources humaines• Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Parc naturel régional de Portneuf• Voirie, Aqueduc, Égout
Linda Côté CONSEILLÈRE AU POSTE #3 Linda.cote@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)• Bibliothèque municipale et Réseau Biblio	<ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi de la politique familiale et des aînés• Table de concertation culture
Joëlle Genois CONSEILLÈRE AU POSTE #4 joelle.genois@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Récolo• Comité des communications et des loisirs• Secteur perthuis	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne (substitut)• Représentante à la MRC de Portneuf (substitut)
Elisa Gingras Pascal CONSEILLÈRE AU POSTE #5 elisa.gingraspascal@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Ressources humaines• Finances• Comité consultatif d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Comité du développement durable Fonds Alcoa• Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)
Diane Godin CONSEILLÈRE AU POSTE #6 diane.godin@villedeportneuf.com	<ul style="list-style-type: none">• Représentante à la MRC de Portneuf• Représentante à l'Office Municipal Habitation du Grand Portneuf (OMHGP)	<ul style="list-style-type: none">• Conseil d'administration de la Table de Concertation des Aînés de Portneuf.

PLAINTÉ, REQUÊTE ET SUGGESTION

Pour soumettre une plainte, requête ou une suggestion à l'équipe ou au conseil municipal, transmettez un courriel à info@villedeportneuf.com ou complétez le formulaire disponible sur notre site Internet ou à l'hôtel de ville. Vous devrez détailler la situation ainsi que fournir les informations suivantes : nom et prénom, adresse, numéro de téléphone, courriel, ainsi que la meilleure façon de vous joindre (courriel ou téléphone). Soyez assuré que les demandes restent confidentielles.



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Pour joindre l'hôtel de ville : 418 286-3844 puis composez le numéro de poste :

RÉCEPTION

Lison Lafrance, poste 1
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

Vincent Lévesque Dostie, poste 18

DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Morgane Zaffalon, poste 14

COMPTES PAYABLES

Carrie-France Leclerc, poste 16
Hélène Lavallée, poste 17

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 13
Gabrielle Paquin, poste 12

AGENTE DE COMMUNICATIONS

Jacinthe Gagnon, poste 22

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 15

TRAVAUX PUBLICS (pendant les heures d'ouverture)

Garage municipal, poste 10

URBANISME

Mylène Parent, poste 19
Vanessa Côté-Thouin, poste 20
Kalina Simard, poste 21

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

418 285-1207

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 808-2818
biblio@villedeportneuf.com

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)

cerclefermieresportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)

alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.

lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf

coursedelabanquise@gmail.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861

demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290

darpier59@gmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)

Chantal.bussièrès@telus.net

Reg'Arts Portneuf

regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf

gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf et Comptoir vestimentaire

ndportneuf@ssvpq.org

Pour toute **urgence** nécessitant une intervention **immédiate** du Service des travaux publics en dehors des heures normales, veuillez composer le **418 284-9794**.

Résumé de la séance du conseil



Dorénavant, un résumé des séances du conseil sera partagé dans le journal municipal. Les procès-verbaux complets sont disponibles en ligne au [www.villedeportneuf.com / MA VILLE / SÉANCES DU CONSEIL](http://www.villedeportneuf.com/MA_VILLE/SÉANCES_DU_CONSEIL).

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026

Adoption des comptes payés du mois d'avril 2026 : Dépôt de la liste des chèques émis et des comptes payés en date du 1er mai 2026 totalisant la somme de 410 457,99 \$.

Adoption du règlement 308 remplaçant le règlement 291 sur le traitement des élus municipaux : Le règlement 308 remplaçant le règlement 291 sur le traitement des élus est adopté.

Dépôt d'une deuxième programmation dans le cadre du Programme de transfert de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2024-2028 : Le conseil municipal approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Autorisation de signature – Entente avec la municipalité de Saint-Gilbert relative au partage de ressource en matière d'urbanisme : Le conseil autorise Vincent Lévesque Dostie, Directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, l'entente avec la municipalité de Saint-Gilbert relative au partage de ressource en matière d'urbanisme.

Adoption du Règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'entreposage temporaire de bois créosoté et de pierre dynamitée dans la zone agroforestière Af/b-118 : Le règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'entreposage temporaire de bois créosoté et de pierre dynamitée dans la zone agroforestière Af/b-118 est adopté.

Adoption du règlement #307 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de préciser les normes applicables aux vérandas et aux constructions autorisées sur les emplacements de camping : Le règlement #307 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de préciser les normes applicables aux vérandas et aux constructions autorisées sur les emplacements de camping, est adopté.

Demande de permis de construction assujéti au PIIA – 154, 1re Avenue : Le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le service d'urbanisme à émettre le permis de construction en vue de permettre les travaux de rénovation sur l'immeuble sis au 154, 1re Avenue à Portneuf.

Demande d'amendement au projet de loi no 22 afin d'abroger l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme : La Ville de Portneuf demande aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de loi no 22 abrogeant l'article 245.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin de respecter le consensus établi entre le ministère et ses partenaires municipaux;

Prochaine séance du conseil : Lundi 1er juin à 19 h 30 au 500, rue Notre-Dame



SÉANCE DU CONSEIL EN REDIFFUSION

Les séances du conseil sont maintenant filmées et seront disponibles en rediffusion dès le lendemain. Vous pouvez donc visionner celles-ci en rediffusion. Les liens des vidéos sont disponibles sur notre site Internet au www.villedeportneuf.com.



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé le **lundi 18 mai 2026**.

En dehors des jours fériés, l'horaire est le suivant :

Lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi de 9 h à 13 h

LES POULES URBAINES

Vous songez à adopter des poules ou en avez déjà dans votre cour ? Assurez-vous de respecter la réglementation municipale afin de préserver la tranquillité de votre voisinage. Voici deux éléments essentiels à retenir :



- Un maximum de quatre poules est permis par propriété.
- Les poules doivent être gardées en tout temps sur votre terrain.

Pour le règlement complet, rendez-vous sur notre site Internet dans le RMU- 2021.



VIDANGE INSTALLATION SEPTIQUE

Les vidanges de fosses septiques auront lieu du 18 mai au 12 juin 2026. Veillez noter que les adresses concernées ont reçu un avis par la poste.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 418 286-3844 ou avec la Récolo au 418 876-2714, poste 204.

DEMANDE DE PERMIS

Avant de faire des travaux sur votre maison (agrandissement, rénovations mineures ou majeures, nouvelle construction), vous devez faire une demande de permis en complétant un formulaire.

Où trouver les formulaires ? Les formulaires sont disponibles sur le site Internet www.villedoportneuf.com ou à l'hôtel de ville (version papier).

Comment faciliter le traitement ? Pour accélérer l'analyse de votre dossier, voici ce que vous pouvez faire :

- Remplissez votre formulaire avec soin
- Portez attention aux sections surlignées en jaune, elles sont très importantes
- Il est également recommandé d'avoir une copie de votre certificat de localisation, surtout pour les demandes concernant un bâtiment complémentaire, une piscine ou une galerie

Délais de traitement : Prévoyez un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour l'émission du permis.

Comment soumettre votre demande ? Une fois complété, le formulaire ainsi que les documents requis peuvent être déposés au bureau municipal situé au 655-A, Avenue de l'Église, Portneuf ou envoyés par courriel à info@villedoportneuf.com.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service d'urbanisme de la Ville.



VERSEMENT DES TAXES

La date d'échéance pour le 3e et 4e versement des taxes municipales de l'année 2026 auront lieu **le 9 juin et le 9 juillet 2026.**

UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Dans le but de favoriser une utilisation responsable de l'eau, la Ville rappelle l'importance de respecter les règles en vigueur concernant l'arrosage, le lavage et l'usage domestique de l'eau potable.

Le règlement #276 encadre l'ensemble des pratiques liées à l'utilisation de l'eau potable sur le territoire municipal. En voici les principales dispositions :

Arrosage de la végétation (Article 7.2)

L'arrosage manuel à l'aide d'un dispositif muni d'une fermeture automatique est permis en tout temps, sauf lors des périodes de pluie.

Période d'arrosage (Article 7.2.1)

L'utilisation d'un arroseur ou d'un aspergeur amovible est permise de 20 h à 23 h selon les jours suivants :

Numéros civiques pairs : les lundis et jeudis

Numéros civiques impairs : les mardis et vendredis

Nouvelle pelouse et aménagement (Article 7.2.3)

L'arrosage d'une nouvelle végétation est permis tous les jours, selon les heures prévues, pour une période de 15 jours suivant l'installation.

Dans le cas d'une pelouse en rouleau (gazon en plaques), l'arrosage est autorisé en tout temps le jour de la pose. Les propriétaires doivent pouvoir fournir une preuve d'achat sur demande.

Utilisation continue et ruissellement (Articles 7.9 et 7.2.4)

Il est interdit de laisser couler l'eau en continu, sauf autorisation spécifique. De plus, l'arrosage ne doit en aucun cas entraîner un ruissellement d'eau sur la voie publique ou les propriétés voisines.

Remplissage piscine et spa (Article 7.3)

Le remplissage d'une nouvelle piscine est autorisé entre 20 h et 6 h. Le réajustement du niveau d'eau peut être fait de 20 h à 23 h. Le remplissage servant à maintenir la forme d'une piscine en montage est permis à tout moment.

Lavage véhicules, entrées et bâtiments (Article 7.4)

Le lavage de véhicules est permis en tout temps avec un seau ou un boyau muni d'un dispositif à fermeture automatique. Le nettoyage de patios, murs extérieurs et entrées est autorisé du 1er au 30 avril, ou lors de travaux justifiant leur nettoyage (peinture, rénovation, aménagement paysager, etc.). Il est strictement interdit d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace sur les surfaces extérieures.

Infractions et amendes (Article 8.4)

Toute infraction au règlement peut entraîner une amende de 100 \$ à 7 000 \$, selon la nature de la violation et les récidives.

Pour consulter le règlement complet, visitez le site Web de la Ville à l'adresse : www.villedeportneuf.



OFFRE D'EMPLOI

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES PARCS ET LOISIRS

La Ville de Portneuf est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à son équipe à titre de préposé(e) à l'entretien des parcs et loisirs.

Sous la supervision du Service des loisirs, la personne titulaire du poste est responsable de l'entretien des parcs, des espaces verts et des plateaux sportifs.

Elle collabore également à la mise en place des événements. En période hivernale, elle assure également l'entretien de la patinoire et effectue certains travaux de déneigement. Elle peut, à l'occasion, être appelée à travailler la fin de semaine ou en soirée afin de supporter des activités de loisirs.

Elle bénéficie d'une flotte d'équipements complète et variée et d'un environnement de travail stimulant.

Tâches et responsabilités :

- Entretien des installations de loisirs (balançoires, toboggans et autres modules de jeux)
- Entretien l'aménagement paysager des parcs (réparations mineures, tonte de pelouse, taille de branches, entretien des ménagements floraux)
- Préparer les terrains sportifs (baseball, soccer, volleyball, pétanque, tennis, patinoires). Ce qui inclut par exemple le nivelage du terrain, le lignage.
- Apporter le soutien logistique nécessaire au bon déroulement des événements de loisirs. Cela peut inclure par exemple de préparer, déplacer

ou ranger du matériel, placer des tables de pique-nique, ou toute autre tâche nécessaire.

Exigences du poste :

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent
- Connaissances et habiletés en rapport avec les parcs et les sports en général
- Permis de conduire valide de classe 5
- Compétences et profil recherché :
- Initiative, autonomie, aptitude à travailler en équipe
- Expérience en horticulture un atout

Conditions et autres informations concernant le poste :

- Poste syndiqué, salaire selon la convention collective et expérience : entre 24,20 \$ et 28,75 \$ de l'heure
- 40 heures
- 3 semaines de vacances payées après seulement 1 an d'ancienneté
- Accès à une couverture d'assurance collective complète incluant une assurance dentaire
- Journées mobiles payées
- Bénéficiaire d'un REER collectif avantageux avec une cotisation de 6.5% de la part de l'employeur
- Entrée en fonction dès que possible.

Fais-nous parvenir ta candidature par courriel à : loisirs@villedeportneuf.com

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

LE RETOUR DU DÉFI DES PISSENLITS

La Ville de Portneuf est fière de participer à nouveau au Défi Pissenlits, une initiative québécoise visant à sensibiliser la population à l'importance des insectes pollinisateurs dans notre écosystème.

Chaque printemps, citoyens et municipalités sont invités à retarder la tonte du gazon afin de laisser les pissenlits offrir nectar et pollen aux abeilles. Ce coup de pouce leur permet d'amorcer la saison de pollinisation, essentielle à la production d'un tiers de notre alimentation.

Le Défi ne fixe pas de date précise : on recommande simplement de laisser les pissenlits en place tant qu'ils sont en fleurs, et de tondre une fois qu'ils se fanent.



Cette année, la Ville retardera volontairement la tonte dans deux secteurs : le Parc des Berges et le Parc de la Bûche. Les citoyens sont également encouragés à participer en posant des gestes simples :

- Reporter la tonte de quelques jours à quelques semaines ;
- Éviter l'usage de pesticides ;
- Poursuivre les actions favorables aux pollinisateurs tout au long de la saison.

Ensemble, contribuons à la santé de notre environnement et à la préservation de la biodiversité.

Pour plus de détails : www.defipissenlits.ca.



ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux d'égouts municipaux et des installations du Camping Panoramique, la Ville de Portneuf souhaite rappeler l'importance de porter une attention particulière aux produits rejetés dans les conduites. Dans un contexte de gestion efficace des infrastructures et de contrôle des coûts d'exploitation, la collaboration de tous est essentielle.

Depuis quelque temps, des interventions fréquentes sont nécessaires pour débloquer les pompes d'égout sanitaire. Des lingettes, des matières plastiques et divers résidus y sont régulièrement retrouvés, nuisant au bon fonctionnement des équipements. Les lingettes, même dites « jetables », sont très résistantes et se dégradent difficilement, ce qui entraîne des obstructions dans les réseaux et peut causer des refoulements d'eaux usées dans les résidences.

Il est donc important d'éviter de jeter dans les égouts des produits tels que : lingettes, couches, produits d'hygiène, plastiques, huiles, graisses, peintures, solvants, ainsi que toute matière peu ou non dégradable. Certains éléments, comme les cheveux, le papier ou les résidus alimentaires, devraient également être limités. De façon générale, tout ce qui peut être jeté à la poubelle doit y être déposé.

Ces gestes simples contribuent à protéger les infrastructures municipales, à réduire les coûts d'entretien et à assurer une gestion durable de l'eau.



Pour information, contactez le Service des infrastructures au 418 808-8084.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Voici un résumé des activités proposées par la Ville de Portneuf. Les détails sont dans cette édition du journal ou dans une prochaine édition.

DATES	ACTIVITÉS
16 mai	Nettoyage en ville
14 au 28 mai	Exposition à la bibliothèque
23 mai	Journée de l'arbre
23 mai	Vente de livres à la bibliothèque
6 juin	Fête du voisinage
13 juin	Je tricote au quai
24 juin	Fête nationale du Québec



SENTIERS - BASE DE PLEIN AIR

À l'automne dernier, nous avons terminé les travaux de réorientation du sentier pédestre #2.

Ce dernier était très humide et il se détériorait rapidement.

Nous avons également recouvert de poussière de pierre plus de 300 mètres de sentier afin qu'il soit accessible à tous nos visiteurs.

Nous vous invitons à en profiter ce printemps et cet été.



OPTIQUE PORTNEUF

Située au parc Léon-Provancher, au 100, rue du Quai, Optique Portneuf est une exposition extérieure composée de 36 photographies mettant en valeur la beauté, la richesse culturelle et le patrimoine de la Ville de Portneuf. Cette année, 9 photos seront changées.



Voici un résumé des critères à respecter pour soumettre vos photos ainsi que quelques informations sur le processus de sélection :

- Soumettez vos photos entre le **12 avril** et le **19 juillet**
- Ouvert à tous, professionnels ou amateurs, sans obligation de résidence.
- Les jeunes de moins de 18 ans peuvent participer avec une autorisation parentale.
- Jusqu'à 6 photos par participant
- Format paysage (horizontal), haute résolution
- L'image doit représenter un élément de la Ville de Portneuf et être actuelle.
- Légères retouches acceptées, mais pas d'images générées par I.A.

Remplir un formulaire par photo. Le formulaire et le document complet des règlements sont disponibles sur le site Internet de la ville à www.villedeportneuf.com sous les onglets Loisirs, culture et vie communautaire puis Optique Portneuf.

JOURNÉE DE L'ARBRE ET VENTE DE LIVRES

Le **samedi 23 mai, de 9 h à 12 h**, le Comité d'embellissement vous invite à participer à la distribution de jeunes plants d'arbres, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. Grâce au soutien du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et de l'Association forestière des Deux-Rives, des plants seront remis gratuitement, accompagnés d'un guide.

Un maximum de deux plants par personne. Les plants restants à la fin de l'activité, vers midi, seront redistribués aux personnes encore présentes.

Du compost sera aussi offert en quantité limitée. Les citoyens sont invités à apporter un contenant et du papier journal pour protéger les racines des jeunes plants.

L'activité se tiendra **au 297, 1^{re} Avenue**. En cas de forte pluie, elle sera déplacée au garage municipal, au 1000, avenue Saint-Germain. Surveillez la page Facebook de la Ville pour les mises à jour.

Des barils de récupération d'eau de pluie seront également en vente, en quantité limitée. Le paiement devra se faire en argent comptant. 50 \$ taxes inc.

Cette matinée sera aussi l'occasion de participer à un échange de plantes. Apportez vos boutures afin de faire des échanges avec les autres participants.

Le Local des jeunes de Portneuf sera également présent pour recueillir les contenants consignés dans le cadre d'une activité de financement.



Une activité de peinture se déroulera également à la bibliothèque. Petits et grands sont invités à venir décorer de nouvelles cabanes à oiseaux qui seront ensuite installées dans « l'arbre à cabanes » situé à l'Halte routière de la côte du ministre.

Par ailleurs, la Bibliothèque de Portneuf tiendra sa vente annuelle de livres usagés de 9 h à 15 h. Romans, livres jeunesse et autres ouvrages seront offerts à petits prix, une belle occasion de faire le plein de lectures en vue de la saison estivale.



TENNIS

Vous aimez jouer au tennis et souhaitez pratiquer ce sport avec d'autres passionnés ?

Nous vous invitons à nous envoyer un courriel à info@villedeportneuf.com.

Nous allons créer une liste de joueurs intéressés que nous partagerons ensuite entre eux.





LA FÊTE DU VOISINAGE

Dans le cadre de la Fête du voisinage du **6 juin** prochain, le Service des loisirs organise un marché aux puces. Les personnes intéressées sont invitées à réserver leur table dès maintenant. L'inscription se fait en ligne via Qidigo.

Voici les tarifs :

- **En prévente jusqu'au 29 mai : 10 \$ plus taxes**
- **Après le 29 mai : 20 \$ plus taxes**

L'événement aura lieu de 10 h à 17 h. L'installation devra se faire entre 9 h et 10 h.

Inclus : 1 table, 2 chaises et une boisson

Petits entrepreneurs

Votre enfant souhaite participer à la Grande journée des petits entrepreneurs ? Des tables sont offertes gratuitement pour eux.

Nous avons déjà 5 petits entrepreneurs :

- Le club
- Souvenir des îles
- ChaBulles
- Biscuits ROJu
- Créafusion

Lors de cette journée, vous retrouverez sur place deux jeux gonflables, un foodtruck et l'unité mobile 0- 5ans.

Pour tous les détails : www.villedeportneuf.com

APPEL AUX BÉNÉVOLES - FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

Le Service des loisirs est à la recherche de bénévoles pour la Fête nationale du Québec, qui aura lieu sous peu à Portneuf.

Si vous avez envie de vous impliquer dans votre communauté, de rencontrer de nouvelles personnes et de vivre un moment festif et rassembleur, cette invitation est pour vous !

Vous n'êtes pas disponible pour la Fête nationale, mais aimeriez donner un coup de main à un autre moment de l'année ? Sachez que l'équipe des loisirs organise de nombreux événements pour lesquels l'aide des bénévoles est toujours grandement appréciée.

Parmi ceux-ci : les Fêtes latines, le Quai des arts, la Fête de la famille, des spectacles variés, l'Halloween, et plus encore.

Les besoins sont variés :

- Photographie
- Animation et encadrement des jeux
- Surveillance des jeux gonflables
- Sécurité
- Accueil et orientation du public
- Stationnement
- Service au bar

Que vous ayez quelques heures à offrir ou une journée complète, votre implication fait une réelle différence. Pour vous inscrire comme bénévole ou pour obtenir plus d'information, contactez-nous à : gabriellepaquin@villedeportneuf.com ou par téléphone au 418 286-3844, poste 12.



LOCAL 0-5 ANS EN LIBRE ACCÈS

MARDI : 8H30 À 10H30
MARDI : 17H À 19H
JEUDI : 8H30 À 10H30

DU 7 AVRIL AU 28 MAI 2026



SALLE 2 – 500, RUE NOTRE-DAME

LOCAL 0-5 ANS EN LIBRE ACCÈS

Jusqu'au **28 mai**, le local 0-5 ans sera accessible gratuitement en libre accès les mardis et jeudis, de **8 h 30 à 10 h 30**.

Les enfants doivent être accompagnés et supervisés par un adulte en tout temps. Les familles pourront profiter des jeux et du matériel mis à leur disposition dans le local.

Nous vous remercions de retirer vos souliers d'extérieur à l'entrée.

LES BOÎTES À LIVRES

Avec l'arrivée du printemps, les quatre boîtes dispersées dans la ville sont de nouveau accessibles. Découvrez les livres qui y sont déposés et échangez ceux-ci pour permettre à d'autres citoyens d'en profiter.

Vous les retrouverez aux endroits suivants :

- La Chaloupe à l'observatoire ornithologique
- La Chapelle au Carrefour municipal
- L'arbre au parc des Ancêtres
- Le Moulin au Centre culturel



Je tricote
au quai de Portneuf

Venez au quai de Portneuf et participez à cette belle aventure collective, où le fil de la laine tissera des liens immuables entre nous tous-tes.

SAMEDI LE
13 JUIN
2026
DE 10 H À 16 H

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Le 23 avril dernier, la Ville de Portneuf a tenu la précieuse soirée hommage aux bénévoles. Cette année, le thème de « voyage dans l’Sud » était à l’honneur. Sur place, un tiki-bar, un caricaturiste de talent (Israel Vilorio) et une ambiance plage rendaient le tout encore plus festif.



Ce rassemblement annuel permet de mettre en lumière celles et ceux qui, tout au long de l’année 2025, ont offert temps, énergie et cœur pour faire rayonner notre communauté.

Près de 70 bénévoles se sont réunis, représentant une belle part du grand réseau de citoyennes et citoyens engagés dans Portneuf. Que leur implication soit occasionnelle ou récurrente, chaque petit geste compte et a un impact important sur notre belle communauté.

Même si une soirée ne suffit pas à mesurer toute l’importance de leur contribution et qu’il est impossible de leur dire trop merci, il nous semblait essentiel de prendre un moment pour le souligner tous ensemble.

Il est impossible de citer l’ensemble des bénévoles, mais vous en découvrez quelques-uns ici.



Cette soirée fut aussi l’occasion pour plusieurs organismes de la Ville de Portneuf de souligner l’implication de bénévoles qui se démarquent par leur constance, leur passion ou leur contribution à des projets porteurs.



- Guy Jobin - Bibliothèque La Découverte (1)
- Chantale Rouleau - Cercle de Fermières (2)
- Marcelle Roy - FADOQ (3)
- Martine Thibodeau - Saint-Vincent-de-Paul (4)
- Chantale Côté - ViActive (5)

La Ville de Portneuf a aussi souligné l'implication particulière de certaines personnes en 2025 :

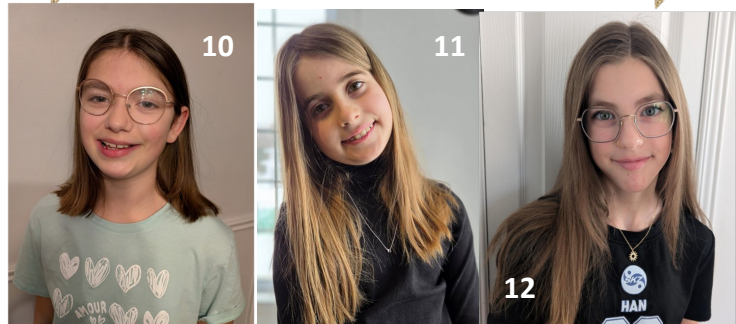
- Samaya Belleau - Comité Loisirs événements et différents événements (6)
- Colombe Bourque - Comité Art terre et Quai des arts ainsi que différents événements (7)
- Catherine Goyette - Comité Loisirs événements, bibliothèque et différents événements (8)
- Jacques Bédard - FADOQ, Informatique, danse et "tousqui" (9)

Nous étions également heureux de souligner nos minis étoiles, des jeunes qui s'impliquent également au courant de l'année dans différents événements : Jeanne (10), Alexanne (11) et Abygaëlle (12).

Nous avons également fait une mention spéciale aux personnes suivantes (Diane Durand, Marcelle Thibault, Doris Girard, Line Labrecque et Josyane Leblond). Merci!



★ Les Étoiles 2025 ★



Les Comités

- Comité Loisirs et événements
- Comité Embellissement
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité Politique familles et aînés
- Comité Art-Terre
- Festival de la Banquise

Los événements

- Fête nationale
- Halloween
- Nettoyage des Berges
- Marché de Noël
- Noël des familles
- Quai des Arts
- Fête de l'hiver

Les activités de loisirs

- Informatique
- Circuit entre aînés
- Pickleball
- ViActive Plein air
- Formation vélo

RETOUR SUR LE VERNISSAGE D'OPTIQUE PORTNEUF



Le vernissage d'Optique Portneuf 2025 a eu lieu en avril dernier. Les photos installées à l'automne au parc Léon-Provancher valent vraiment le détour. Bravo et merci aux photographes pour ces magnifiques images!

Les photographes de la sélection 2025 : Lionel Viennot, Richard Côté, Jacques Germain, Claire Atkins, Isa Eve Chabot, Axelle Dudouet, Jean-Claude Maltais, Benoît Laganière, Maryse Charbonneau, Valérie Caré, Julien Pertin et Morgane Zaffalon.

RETOUR SUR LA CORVÉE DES SENTIERS VÉLO DE MONTAGNE

Le 2 mai dernier, la corvée de vélo de montagne s'est tenue à la Base de plein air de Portneuf, marquant le lancement de la saison. Près de 60 bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer, remettre à niveau et ouvrir les sentiers. En seulement trois heures, ils ont accompli un travail qui représenterait près de trois semaines pour une seule personne.

La journée s'est poursuivie avec l'ouverture officielle des sentiers, permettant à 293 visiteurs de profiter du site durant la fin de semaine.

La Ville de Portneuf remercie chaleureusement les bénévoles pour leur précieuse implication, ainsi que les partenaires de l'événement : Pizzeria Paquet, Nature et associés et la Brasserie La Fosse.

Rappelons que, depuis 2026, la gestion des sentiers est assurée par la Ville et son Service des loisirs, à la suite d'une transition harmonieuse avec l'Association des Sentiers Récréatifs Portneuf.



Les citoyens peuvent dès maintenant se procurer leur vignette d'accès et profiter des installations, incluant les sentiers de vélo de montagne, les parcours pédestres et les nouveaux services offerts sur place. Tous les détails au villedeportneuf.com.

Tarifs	ACCÈS JOURNALIER	ABONNEMENT DE SAISON (de mai à octobre)
RÉSIDENTS	GRATUIT	GRATUIT
NON-RÉSIDENTS	15 \$ (Taxes incluses)	41 \$ (Taxes incluses)
ENFANTS DE 12 ANS ET MOINS	GRATUIT	GRATUIT
ENTREPRISES / GROUPES	Contactez le service des Loisirs pour plus d'informations au 418 286-3844 ou à loisirs@villedeportneuf.com	

BIBLIOTHÈQUE *La Découverte*

BIBLIO BRICO :

Un dimanche par mois, la bibliothèque La Découverte ouvrira ses portes spécifiquement pour les enfants âgés de 12 ans et moins.

Le prochain biblio brico sera un peu différent nous vous invitons à l'activité de peinture qui se déroulera à la bibliothèque **de 9 h à 12 h le samedi 23 mai**. Petits et grands nous vous invitons à participer à l'activité à venir décorer de nouvelles cabanes à oiseaux qui seront ensuite installées dans « l'arbre à cabanes » situé à l'Halte routière de la côte du ministre.



Une nouvelle exposition est prévue prochainement à la bibliothèque :

- **Du 14 au 28 avril** : Exposition de photographie animalières du photographe Sylvain Auger de St-Ubalde.

Prendre note que la bibliothèque sera fermée pour l'été du 18 juin au 9 septembre.

Pour tous les détails suivez la page Facebook : [Bibliothèque La découverte Portneuf](#)

LOCAL DES JEUNES

Afin d'assurer la sécurité des jeunes et de faciliter l'organisation des sorties et activités spéciales à venir, la Ville invite les parents à inscrire leur enfant qui fréquente le Local des jeunes sur la nouvelle plateforme Qidigo pour l'année 2026. **Pour l'inscription, rendez-vous sur Qidigo** : www.qidigo.com/u/Ville-de-Portneuf/activity/31168/session

Une équipe d'animateurs-intervenants est toujours présente pour accueillir les jeunes, proposer des activités, offrir du soutien et aborder des sujets adaptés à leur réalité.

Voici les prochaines activités du mois de mai :

- 16 mai : Soirée Super-héros
- 21 mai : Atelier de danse en ligne
- 22 mai : Atelier de financement
- 23 mai : Soirée libre
- 28 mai : Basket-ball
- 29 mai : Base de plein air
- 30 mai : Dégustation mystère

Horaire : **Du jeudi au samedi, de 18 h 30 à 21 h 30**

De 18 h 30 à 20 h : 10 à 12 ans et à partir de 20 h : réservé aux jeunes de 12 à 17 ans. **Adresse** : 451, boulevard Gauthier, GOA 2Y0

Programmation complète et actualités :

www.facebook.com/localdesjeunesp9



HORAIRE

Mardi et jeudi
18 h 30 à 20 h

Mercredi
13 h 30 à 15 h

Samedi
10 h à 11 h 30

CLUB FADOQ PORTNEUF

Le **lundi 8 juin, dès 10 h**, se déroulera l'assemblée générale du Club FADOQ Portneuf. La rencontre sera suivie d'un dîner offert gratuitement aux membres qui auront réservé. Pour obtenir de l'information sur le club, réserver votre place, contactez Sylvie Lefebvre au 418 286-6079.



SAINT-VINCENT DE PAUL

Afin de ne rien manquer, suivez la page Facebook Saint-Vincent de Paul de Portneuf pour être au courant des événements touchant le magasin mais aussi concernant la SSVP. Que ce soit pour des ventes et leurs détails ou les changements d'horaire. Pour le magasin Chez Vincent, celui-ci sera ouvert tout l'été mais avec un horaire réduit. **Du 21 juin au 22 août 2026 : les jeudis de 13 h à 15 h au 110, rue de la Rivière.**

TARIFICATION RAMPE MISE À L'EAU 2026

Une nouvelle saison débute à la Marina de Portneuf. Vous êtes un contribuable de la Ville de Portneuf et utilisez la rampe de mise à l'eau ? Vous pourriez avoir droit à une réduction de 50% (journalière ou saisonnière). Pour être admissible, vous devrez présenter un compte de taxes municipales avec une preuve de résidence. Pour plus d'informations, sur les activités de la Marina de Portneuf, nous vous invitons à suivre leur page Facebook : Marina de Portneuf

ACCÈS	Longueur embarcation	Tarif - Ville de Portneuf *	Tarif - Autres
JOURNÉE	Moins de 20'	22 \$ tx. Inc.	44 \$ tx. Inc.
	De 20' à 30'	30 \$ tx. Inc.	60 \$ tx. Inc.
	Plus de 30	38 \$ tx. Inc.	76 \$ tx. Inc.
SAISON	Moins de 20'	192,50 \$ + tx.	385 \$ + tx.
	De 20' à 30'	261,25 \$ + tx.	522.50 \$ + tx.
	Plus de 30'	330 \$ + tx.	660 \$ + tx.

CERCLE DE FERMÈRES PORTNEUF

Un nouveau chapitre pour nos Fermières !

Le 20 avril dernier a marqué une étape importante pour la communauté : la fusion des deux cercles de la municipalité sous une seule et même bannière, le Cercle de Fermières Portneuf. Leurs activités se poursuivent avec le même enthousiasme au Centre culturel de Portneuf (297, 1ère Avenue).

Pour cette occasion, elles ont lancé leur tout nouveau dépliant ! Vous pouvez vous le procurer dès maintenant à leur local, à la bibliothèque, au bureau municipal ainsi que dans plusieurs commerces locaux.

Prochain rendez-vous :
Réunion régulière le 18 mai à 19 h, au Carrefour municipal (500, rue Notre-Dame).

Venez les rencontrer ! C'est le moment idéal pour fraterniser autour d'un bon café. Vous n'êtes pas encore membre ? Aucun problème ! Il leur fera un immense plaisir de vous recevoir, que ce soit à leur local ou lors d'une des réunions. Adhérer au Cercle de Fermières Portneuf, c'est simple, enrichissant et cela s'adresse à vous toutes.

Pour les joindre :

- Téléphone : 418 286-4825 ou 418 286-6804
- Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com
- Facebook : CFQ Portneuf



Cercle de Fermières Portneuf

Tisser

des liens
Transmettre
nos traditions

Participer

à des activités
enrichissantes
et amusantes

S'impliquer

au cœur de notre
communauté





Invitation

CONFÉRENCE DE PRESSE ET PRÉSENTATION OFFICIELLE DE LA NOUVELLE VOCATION CULTURELLE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS



La **Société immobilière et culturelle de Portneuf** invite la population à assister à une conférence de presse et soirée de présentation officielle qui se tiendra le **mardi 26 mai 2026 à 19 h**, à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Portneuf.

Cette soirée marquera le dévoilement de la vision et de la future vocation culturelle du bâtiment, à la suite de son acquisition par la Société immobilière et culturelle de Portneuf. Le projet prévoit la transformation de l'église en un nouveau **lieu de diffusion culturelle et de spectacle** destiné à accueillir des événements artistiques, des productions scéniques et diverses activités culturelles dans un cadre patrimonial exceptionnel. Cette nouvelle vocation vise à redonner vie au bâtiment tout en mettant en valeur son caractère architectural, son histoire et sa place importante dans le paysage portneuvien.

Lors de cette présentation, le promoteur dévoilera les grandes lignes du projet, les intentions d'aménagement ainsi que la vision entourant le futur **Théâtre de Portneuf**. La soirée comprendra également des allocutions de différents élus et acteurs régionaux invités à souligner l'importance culturelle, patrimoniale et économique du projet pour la région.

Cette rencontre se veut un moment officiel de dévoilement public permettant de découvrir ce nouveau projet appelé à donner une nouvelle vie à l'un des bâtiments les plus emblématiques de Portneuf. Les citoyens sont invités à participer à cette soirée d'information organisée par le promoteur.



Pour participer, vous devez confirmer votre présence via ce lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScrit2YvNwCo1eN0UzEGwWJXbV0bmy5Uwc9vDH_OeYn5L-ZVA/viewform

Lieu : 207, 1re Avenue, Portneuf

Pour toutes questions, communiquez avec **Frederico Boris IULIANI** par téléphone au 514 649-6724.

Président et directeur artistique THÉÂTRE DE PORTNEUF INC.

Président SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET CULTURELLE DE PORTNEUF INC.

Diffuseur multidisciplinaire privé en Arts du Cirque et clownsque, magie nouvelle et variétés

Samedi 23 mai

De 9 h à 12 h

297, 1^{re} avenue

MAI mois
de l'arbre 
et des forêts

Distribution d'arbres

Distribution de compost

Barils de récupération d'eau
de pluie en vente sur place

Cueillette de contenants
consignés au profit du
Local des jeunes

Échange de bouture

Activité de peinture de
cabanes à oiseaux

Vente de livres

De 9 h à 15 h

Tous les détails aux pages 11 et 12.

La **Fête**
du
VOISINAGE
SAMEDI 6 JUIN 2026

LA GRANDE
JOURNÉE
DES PETITS
ENTREPRENEURS

MARCHÉ AUX PUCES, animations et plus encore!

297, 1^{re} AVENUE